

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconduction de l'action « contrat d'apprentissage, last minute »

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) reconduit pour la troisième fois son action « contrat d'apprentissage, last minute ». Menée du 1er juillet jusqu'au 15 août, cette action vise à stimuler la création de nouvelles places d'apprentissage en favorisant le contact direct entre les entreprises et les jeunes ainsi qu'en accélérant les démarches administratives.

En principe, les nouveaux contrats d'apprentissage doivent être signés au plus tard le 31 juillet. Or, des entreprises souhaitent encore engager un apprenti au-delà de ce délai tandis que des jeunes n'ont pas encore trouvé de places d'apprentissage. Pour favoriser leur mise en contact rapide, une plateforme centralise les nouvelles places annoncées et recherche les profils correspondants auprès des jeunes.

Par téléphone, courriel ou formulaire en ligne, les entreprises sont appelées à annoncer les places d'apprentissage qu'elles proposent. Les jeunes, quant à eux, peuvent consulter chaque jour sur internet ou par téléphone les nouvelles places offertes. Un accompagnement actif est également mis à disposition des entreprises en vue d'accélérer les démarches administratives liées à l'engagement d'un apprenti.

Fort du succès des deux précédentes éditions, la reconduction de cette action, du 1er juillet au 15 août, s'appuie sur la collaboration entre la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. « Contrat d'apprentissage, last minute » s'inscrit dans les actions ponctuelles de promotion de l'apprentissage menées par le DFJC et qui s'adressent à la fois aux jeunes et aux entreprises.

Les entreprises peuvent s'annoncer par téléphone (0800 634 260), par courriel (contrat-lastminute@vd.ch) ou par un formulaire en ligne (www.vd.ch).

Les jeunes peuvent consulter les places offertes sur www.vd.ch/contrat-lastminute ou se renseigner par téléphone (0800 634 260) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Lausanne, le 01 juillet 2015

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56